

Perspectives collégiales

Vol. 2 • N° 1

Septembre 2006

Perspectives collégiales est un bulletin électronique publié par la Fédération des cégeps, qui représente les 48 établissements du réseau collégial public du Québec. Chaque numéro de ce bulletin mensuel, destiné principalement aux partenaires gouvernementaux et socioéconomiques de la Fédération des cégeps, traite de questions et d'enjeux liés à l'actualité des cégeps, selon une perspective réseau. Si vous ne souhaitez plus recevoir *Perspectives collégiales*, veuillez s'il vous plaît nous en aviser en [cliquant ici](#).

L'étudiant du cégep vu sous ses différents profils

Tenter de définir l'étudiant type du cégep en 2006, c'est se trouver rapidement confronté à la diversité de la population étudiante. C'est un fait, les étudiants et les étudiantes du collégial changent, de nouveaux profils émergent, ce qui a pour effet de créer... de nouveaux besoins.

La société évolue et les jeunes aussi. Ils sont le reflet du monde actuel dans toute sa diversité, avec ses particularités et ses différences également. Plusieurs d'entre eux connaissent une réalité qui était auparavant mal connue et qui commande aujourd'hui qu'on adapte nos façons de faire. Ces jeunes aux profils variés, qui viennent constituer une population collégiale de moins en moins homogène, s'attendent à ce qu'on leur apporte un soutien adapté pour faciliter leur réussite scolaire. Ce à quoi les collèges s'emploient quotidiennement, même si leurs efforts sont freinés par le manque de ressources. Examinons quelques-uns de ces nouveaux profils d'étudiant.

La population étudiante des cégeps

- 152 500 étudiants et étudiantes fréquentent cette année l'un ou l'autre des 48 cégeps à l'enseignement ordinaire
- 70 000 d'entre eux sont de nouveaux étudiants venant du secondaire
- 50 % sont au secteur préuniversitaire, 46 % au secteur technique et 4 % en session d'accueil et d'intégration

Place aux étudiants internationaux

De plus en plus d'étudiants internationaux viennent rejoindre les rangs des milliers de jeunes qui s'inscrivent au collégial chaque année. Ils étaient 517 en 2000, ils sont maintenant 2181 à fréquenter le cégep, si l'on compte les étudiants qui détiennent un permis d'études, les étudiants réfugiés, les résidents permanents, les membres des familles diplomatiques et les étudiants munis d'un permis de séjour. Leur présence constitue une richesse pour la population d'un collège et sa communauté, puisque ces étudiants viennent partager avec les jeunes de leur nouvel environnement des éléments de leur culture, semant chez eux les germes d'une plus grande ouverture sur le monde. Dans certains cas, ces jeunes venus de tous les horizons peuvent en plus représenter une solution au défi de la décroissance démographique. De toute évidence, ils sont un apport significatif à la vie des collèges, qui souhaitent pouvoir accueillir un plus grand nombre de ces étudiants internationaux. Selon le directeur général du Cégep de Matane, M. Émery Béland : « Notre cégep connaît cette année une augmentation de sa population étudiante d'environ 5 %, en grande partie grâce à l'arrivée chez nous d'étudiants internationaux. Accueillir 77 étudiantes et étudiants français, dont 72 viennent de l'Île de la Réunion, cela fait une grosse différence pour un cégep comme le nôtre, et pas seulement dans le nombre d'inscriptions. Tous les membres de notre communauté, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du collège, gagnent à côtoyer ces personnes qui nous permettent de vivre une expérience interculturelle

enrichissante et jusqu'ici très peu exploitée en région. Il est évident pour nous qu'il s'agit d'une voie que nous souhaitons continuer d'explorer. »

Recruter à l'étranger requiert cependant que des conditions soient en place. Il reste en effet à régler notamment la question du partage des droits de scolarité des étudiants internationaux entre les collèges et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. C'est d'ailleurs l'un des dossiers prioritaires de Cégep international.

Cégep international est l'organisme de promotion des collèges sur le plan international. Il informe les cégeps et suscite des échanges et des partenariats entre ses membres et des établissements étrangers en plus de faciliter la coordination de leurs activités sur la scène internationale. Cégep international s'emploie également à faciliter la venue d'étudiants internationaux au Québec et l'organisation de stages à l'étranger pour les étudiants du collégial.

Présence croissante des étudiants handicapés

En 1982-1983, les cégeps accueillent 21 étudiants présentant une déficience visuelle, auditive, motrice ou organique. Vingt ans plus tard, un sondage recensait au collégial 369 étudiants handicapés. Au sens de la *Loi sur les droits des personnes handicapées* — en vertu de laquelle les collèges sont tenus d'offrir à tous les étudiants ayant un handicap les services particuliers dont ils ont besoin —, les jeunes atteints de troubles d'apprentissage ou de problèmes graves de santé mentale sont maintenant considérés aussi comme des personnes handicapées. En ajoutant les 783 étudiantes et étudiants qui sont, selon le même sondage, touchés par l'un ou l'autre de ces troubles, on arrive à un total d'environ 1100 étudiantes et étudiants handicapés présents dans le réseau collégial public. Pourquoi une telle augmentation? Principalement parce que ces personnes ont bénéficié de services particuliers tout au long de leurs études secondaires, ce qui n'était pas le cas autrefois, de sorte que les étudiants handicapés n'atteignaient que rarement le niveau collégial.

S'il faut se réjouir de l'arrivée de ces personnes à l'enseignement supérieur, la hauteur du financement

accordé aux cégeps pour leur offrir des services particuliers est cependant insuffisante. « Les besoins sont importants et nous n'avons pas toutes les ressources pour y répondre. Nous allons faire de cette question une grande priorité au cours de la prochaine année, parce qu'il s'agit d'une situation qui demande qu'on réagisse maintenant », indique à cet égard le président de la Commission des affaires étudiantes de la Fédération des cégeps, et directeur des affaires étudiantes et corporatives du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, M. Mario Paquin.

La demande dépasse donc largement la capacité de répondre des collèges, et cela, malgré le réinvestissement d'un million accordé lors du dernier budget du Québec. Les collèges estiment qu'au moins 3,5 millions supplémentaires leur seraient nécessaires au cours de la prochaine année, et qu'il faudra ensuite réévaluer la situation.

La détresse psychologique, un phénomène trop répandu

Autre profil étudiant dont la hausse dans ce cas-ci est particulièrement inquiétante : les jeunes en état de détresse psychologique. Au cours des dernières années, les cégeps ont remarqué une augmentation et une complexification des problématiques de santé mentale chez les jeunes du collégial. Les étudiants de cégep appartiennent par ailleurs en majorité au groupe d'âge des 15 à 19 ans, chez qui le tiers des décès est attribuable à un suicide. Leur arrivée au cégep marque le passage à l'âge adulte, ce qui donne lieu à d'importants changements psychologiques et physiologiques. Si l'on dénombre plus de 500 activités différentes organisées chaque année dans l'ensemble des établissements du réseau collégial public pour lutter contre le suicide, les cégeps veulent disposer de plus d'outils pour intervenir pleinement auprès de leurs étudiants : ils ne peuvent offrir tous les services psychosociaux nécessaires, faute de ressources adéquates, et leurs interventions en matière de prévention du suicide sont limitées pour les mêmes raisons. En 2005-2006, chaque cégep s'est vu accorder 1000 \$ pour contrer le phénomène du suicide, soit 50 000 \$ pour tout le réseau, alors que les intervenants des collèges estiment qu'ils devraient pouvoir compter sur une subvention d'au moins 5000 \$ par établissement, c'est-à-dire 250 000 \$ pour les 48 cégeps. Malgré la maigreur des budgets accordés, les intervenants des cégeps en matière de suicide

cherchent constamment à agir plus efficacement auprès des jeunes. Ils tiendront d'ailleurs, en mai prochain, leur 3^e colloque sur la question, pour se ressourcer et partager leur expertise.

Plus de jeunes issus des Premières Nations

La présence accrue d'étudiants autochtones dans les cégeps constitue une autre réalité relativement nouvelle au sein du réseau collégial public. En cinq ans seulement, leur nombre a augmenté de 54,3 %. En 2004, 790 jeunes issus des Premières Nations fréquentaient le cégep comparativement à 512 en 1999. Ces étudiants ont eux aussi des besoins particuliers auxquels les cégeps veulent pouvoir répondre, en matière notamment d'intégration sociale, d'intervention psychopédagogique et de soutien pédagogique. Des questions qui seront assurément abordées dans le cadre du Forum socioéconomique des Premières Nations qui se tiendra du 25 au 27 octobre prochain, à Mashteuiatsh.

Une constante : le sentiment d'appartenance au cégep

On le voit, les étudiants sont aussi divers que leurs besoins. Mais ils présentent tout de même un point commun : un fort sentiment d'appartenance à leur collège. Cela est d'ailleurs ressorti avec force lors de la récente tragédie à Dawson College. L'engagement des étudiants du réseau collégial public au sein de leur environnement — reconnu officiellement dans le bulletin depuis l'an dernier à la suite de travaux menés par la Fédération des cégeps, en collaboration avec la Fédération étudiante collégiale du Québec et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport —, vient à la fois renforcer ce sentiment d'appartenance et témoigner de leur volonté d'agir à l'intérieur d'une communauté dans laquelle ils se sentent enracinés. Ces actions, à travers lesquelles les étudiants développent des habiletés complémentaires dans les domaines social et communautaire, culturel, sportif, scolaire, scientifique, politique et entrepreneurial, concourent à favoriser leur persévérance aux études et, par le fait même, leur réussite scolaire.

Innover dans les cégeps : un art d'aller plus loin!

Comme acteurs de la société du savoir, les cégeps font face régulièrement à de nouveaux enjeux qui les placent devant la nécessité de repenser leur manière d'offrir les programmes d'études et les services à la population, et celle de revoir leurs modes de gestion et leurs stratégies pour renforcer les liens avec la communauté et leur action à l'échelle internationale. En vue de répondre à ces exigences, les collègues doivent sans cesse innover. Ils doivent être à la fois créateurs d'idées nouvelles et « importateurs » de solutions imaginées par d'autres.

C'est parce que l'innovation constitue un défi important pour les gestionnaires de collège et pour l'ensemble de la communauté collégiale que le thème *Innover dans les cégeps : un art d'aller plus loin!* a été retenu pour le 6^e congrès de la Fédération des cégeps.

Pour plus d'information ou pour vous inscrire en ligne, visitez le site Web de la Fédération des cégeps au www.fedecegeps.qc.ca.



Quand : 18 et 19 octobre 2006

Où : Hôtel Hyatt Regency, à Montréal

Date limite d'inscription : 6 octobre prochain

500, boulevard Crémazie Est, Montréal (Québec) H2P 1E7
Tél. : (514) 381-8631 Téléc. : (514) 381-2263

www.fedecegeps.qc.ca

